



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2022_099_PM

Objet : place de stationnement « Parking St Michel »

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par la société « [redacted] » sise à EGUILLES sollicitant l'autorisation de réserver des places de stationnement sur le parking St Michel située Grand Rue à Mallemort afin d'effectuer des travaux de végétalisation du :

Mardi 13 au jeudi 15 septembre 2022 toute la journée

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux.

ARRETE :

Article 1 : La société « [redacted] » sise à EGUILLES est autorisée à effectuer des travaux de végétalisation au parking St Michel situé dans la Grand Rue à Mallemort **du mardi 13 au jeudi 15 septembre 2022.**

Article 2 : Une partie du parking St Michel situé dans la Grand Rue sera interdit au stationnement **du mardi 13 au jeudi 15 septembre 2022 toute la journée.**

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par les services municipaux pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

Article 5 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Fait à Mallemort, le 08/09/2022

Maire de Mallemort
Hélène GENTE

